



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE
 à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
 Un an, 16 fr.
 Six mois, 9 fr.
 Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :
 Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).
 Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 17 Juin 1868.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 15 juin.....	70 90	100 40
Du 16.....	70 15	100 80
Du 17.....	70 15	101 »»

BULLETIN.

La loi vicinale a de la peine à sortir du chantier législatif. Samedi, après une assez vive discussion, l'article 3, rectifié dans le sens de l'amendement qui autorise la substitution d'une journée prestataire aux centimes additionnels, a été de nouveau renvoyé à la commission.

Les journaux italiens annoncent l'arrivée de Joseph Mazzini à Lugano (Tessin). On le dit tout à fait rétabli de l'indisposition qui l'a retenu quelque temps à Londres.

On apprend par une dépêche de Pesth que les dernières difficultés relatives à la loi militaire hongroise sont levées. Le projet de loi vient d'être définitivement arrêté dans un conseil de cabinet, et il sera présenté au parlement la semaine prochaine.

Est-ce que, ainsi que le bruit en court, la Prusse ne serait pas disposée à renoncer à l'emploi des balles explosibles ? On serait tenté de le croire en lisant cet article de la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« D'après une dépêche télégraphique, la Russie a pris l'initiative d'une proposition tendante à exclure de la guerre l'emploi de tout espèce de projectiles explosibles. On ne méconnaîtra pas l'intention bienveillante et philanthropique de l'Empereur Alexandre, quoi qu'il soit probable que l'exécution de sa proposition sera empêchée par des difficultés insurmontables. Elle nécessiterait, en effet, une transformation de tout le système de guerre actuel. »

Lecomte Pagliacci, de Viterbe, a été récemment condamné à être fusillé par le tribunal de la Sacrée Consulte pour avoir commandé, l'automne dernier, une des bandes insurrectionnelles. Le Pape, sur les instances très vives de l'ambassade française, a commué cette peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

20 du 17 Juin 1868.

MARCELLE

PAR AMÉDÉE ACHARD.

XVI. — (Suite).

En arrivant à sa nouvelle demeure, madame de Chervette trouva autour d'elle les meubles qu'elle affectionnait, son piano, sa petite bibliothèque, sa musique, les mille objets qui étaient à son usage particulier, un amant n'eût pas mieux fait pour la maîtresse la plus adorée; mais ces attentions venant d'Henri ne la touchaient plus. Marcelle en fut satisfaite cependant; elle se retrouvait à Buc comme elle avait été au Préau, il n'y avait aucune brisure dans sa vie. Les lieux étaient changés, non les habitudes. Lorsqu'elle fut parvenue à bien se rendre compte de la nouvelle habitation où elle était appelée à rester peut-être un bien long temps, Marcelle avisa dans un coin, à l'angle d'un mur, une porte qui ouvrait sur une partie déserte du jardin. Cette porte semblait hors d'usage. Le pêne rouillé jouait mal dans la gâche. On avait perdu la clef de la serrure. Avec cette habileté patiente et opiniâtre qui va à son but sans

La reproduction est interdite.

Une commission s'organise en Italie pour examiner et augmenter au besoin les moyens que la législation actuelle offre pour la répression du honteux trafic des enfants italiens envoyés à l'étranger comme joueurs d'instruments.

Une commission chargée d'étudier la situation financière de l'Egypte vient de constater que, vu la volonté louable du vice-roi de payer les dettes du gouvernement précédent et pour faire face aux dépenses et intérêt général du gouvernement actuel, on parviendrait à solder tous les engagements moyennant les deux mesures suivantes : « augmentation de 6 % pendant quatre ans sur les contributions, et emprunt de six millions sterling destiné à éteindre tous les bons. »

On apprend du Mexique, par des dépêches de la Havane, que le général Ribera s'est prononcé contre le gouvernement de Juarez. Celui-ci, à l'approche du chef insurgé, avait quitté en toute hâte Chapultepec se dirigeant sur Mexico! Les montagues qui entourent Puebla sont pleines de révolutionnaires. Ils ont pris Rio-Verde et assassiné le préfet. En occupant Jalpam, ils ont proclamé le général Marquez, régent de la nation.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Les nouvelles qui nous arrivent des Etats-Unis par le dernier paquebot, témoignent de l'irritation causée dans certaines régions politiques par le dénouement du procès intenté au président Johnson; cette irritation vient notamment de se manifester par un vote du Sénat ayant pour objet d'adresser des remerciements au général Stanton. Le télégramme que nous avons sous les yeux ne nous précise pas les motifs sur lesquels cette assemblée fonde sa reconnaissance; Nous conjecturons que le Sénat avait à cœur de rendre hommage à la fermeté dont ce général a fait preuve en persistant à rester, en dépit de l'autorité présidentielle, au poste où le soutenait le pouvoir législatif. Par contre le Sénat s'est refusé à voter des remerciements à M. Chase pour son attitude pendant les débats soulevés par la mise en accusation de M. Johnson. La conclusion à tirer de ces incidents est que ce procès célèbre laissera, après lui, dans les divers partis qui existent aux Etats la trace de profonds ressentiments; le temps se chargera de les raviver. Quoiqu'il en soit, la grande république pos-

se faire plus de bruit qu'une taupe creusant ses galeries sous un chaume, et dont les femmes ont le rare secret. Marcelle retrouva cette clef et démontra que l'usage de la porte condamnée lui était très-commode pour ses promenades dans la campagne. On était dans les bois du premier élan. Elle ne se gêna pas pour s'en servir en présence de tout le monde. Quinze jours après, Gaston avait une clef toute pareille. Les choses furent donc, aux environs de Versailles; ce qu'elles avaient été aux portes de Paris, et Marcelle ne prévoyait pas qu'elles pussent changer. La plupart des femmes, celles surtout qui sont inoccupées en quelque sorte par droit de naissance, ne comprennent pas que l'on puisse trouver de difficulté à quelque chose que ce soit, et parce qu'elles n'ont pas, dans la situation que leur ont faite les mœurs et les usages, d'autres devoirs à remplir qu'un certain nombre de visites, qu'elles peuvent remettre à volonté d'un jour à l'autre, elles croient volontiers que les hommes qu'elles rencontrent dans les salons, n'ont pas moins de loisirs qu'elles. Aller et venir, prendre leurs heures et tout subordonner à leurs désirs, leur semble le seul travail légitime, et cette simple locution contre laquelle se heurtent tant de fantaisies : c'est impossible, leur paraît un blasphème, quelque chose comme l'accouplement monstrueux de deux mots, contre lesquels protestent également la grammaire et le bon sens. Marcelle ne voyait donc pas pourquoi M. de Vandelle ne viendrait pas à Buc comme il allait au Préau.

Un temps Gaston le lui laissa croire. Il avait même, et sous un nom supposé, pris un pied-à-terre à Versailles, où il s'oubliait quelquefois durant deux ou trois jours et d'où, à pied, le matin ou le soir, aux premières ombres, par les bois de Satory, il gagnait Buc. Il en revenait au clair de lune, par des sentiers parfumés, où à la nuit mourante, baigné par des clartés timides qui tombaient d'un ciel pâle. L'enchantement de son amour lui faisait encore une es-

siède enfin un ministre de la guerre : le général Schofield, qui a définitivement pris possession de son département. Cette circonstance a certes bien son importance en présence d'une nouvelle menace d'invasion des provinces canadiennes que les fédéraux se disposent à attaquer sur deux points à la fois : Prescott et Cornwall. Si, de la menace, les fédéraux devaient passer à l'exécution, le gouvernement de Washington aurait à prendre quelques mesures préventives. Quant aux autorités canadiennes, elles ont déjà fait appel aux volontaires de Montréal et autres localités pour repousser toute agression.

A la date du 3 juin, le bruit courait, à New-York que Salnave avait été tué par ses troupes. On sait que le président de la république haïtienne avait déclaré qu'il brûlerait Port-au-Prince si les forces insurrectionnelles tentaient de donner l'assaut à la ville. Il est vraisemblable que ses troupes, d'accord avec les habitants, ont cru devoir aviser à un moyen extrême pour sauver Port-au-Prince de la destruction dont-il était menacé. Quand donc les Haïtiens en auront-ils fini avec ces révolutions qui rendent à peu près impossibles avec eux des relations commerciales sérieuses ?

Pour extrait : A. Laytou.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Belgrade, 14 juin soir. La princesse Anka Constantinowit, blessée hier à Todchidéré, à côté du prince Michel, est morte cette nuit.

L'Etat de siège a été proclamé dans tout le pays. Les troupes ont été mises sur le pied de guerre.

Un deuil de six mois a été ordonné. Plusieurs arrestations ont été faites. Les individus arrêtés ont été poursuivis par le peuple en fureur.

L'enquête commencée a démontré que l'attentat a été un acte de vengeance et qu'il n'avait aucun caractère politique.

Belgrade, 12 juin. Les assassins du prince sont découverts et l'insurrection se poursuit avec activité.

Plusieurs arrestations ont eu lieu. La tranquillité n'a été troublée nulle part. La population des campagnes livre spontanément les personnes suspectes.

Les représentants des puissances étrangères ont de fréquentes conférences avec le gouvernement.

Le corps du prince, horriblement mutilé, a été embaumé aujourd'hui. Ses funérailles auront probablement lieu après-demain.

Belgrade, 12 juin. Les membres du corps diplomatique, ayant à leur tête le conseil général britannique, se sont présentés au ministère des affaires étrangères et ont exprimé

leur vive sympathie pour le prince Michel et ont exprimé leur espoir que le peuple serbe parviendrait à se débarrasser de son tyran.

En traversant sous un costume d'emprunt les larges rues de Versailles, pleines de silence, et ces longues avenues qui se perdent dans des paysages historiques, il se rappelait les siècles fameux où la galanterie était en honneur, et ces jeunes gentilshommes qui couraient les aventures encauchonnées dans des manteaux sombres et l'épée au flanc. Marcelle ne valait-elle pas toutes les grandes dames dont les mémoires racontent les soupirs et que tant de poésies ont célébrées ? Mais il arriva plusieurs fois que la pluie lui tint une compagnie plus fidèle qu'agréable. Une autre fois, il s'égarait en plein brouillard et ne fut tiré de peine, après une promenade de quelques heures à travers champs, que par la rencontre d'un braconnier qui aurait pu le dévaliser au lieu de le remettre dans le bon chemin. A la suite de cette équipée, il quitta Versailles pour une bonne quinzaine.

Et puis, sans se l'avouer encore, M. de Vandelle se sentait un peu las. On peut dire des âmes qui n'ont pas aimé à l'aurore de la vie qu'elles sont pareilles à ces oiseaux qu'on a enfermés dans des cages, où ils perdent l'usage et le goût de voler. Leur prison ouverte, s'ils étendent leurs ailes dans l'air libre, leur élan ne saurait les porter loin, et bientôt, épuisés, ils retombent sur le sol qu'ils ne cherchent plus à quitter. M. de Vandelle, qui n'avait jamais senti le feu de la passion à l'âge où elle s'empare des cœurs avec le plus de puissance, n'était pas dans des conditions morales à s'y plier avec une complaisance ardue. L'énergie lui manquait. Son esprit avait mûri dans d'autres habitudes; il lui fallait, pour respirer à l'aise, une température plus tiède. Il commençait à s'en apercevoir à la secrète douceur qu'il éprouvait quand il rentrait dans le cercle de sa vie

au gouvernement provisoire leurs sentiments de profonde sympathie.

Demain le corps du prince Michel sera exposé publiquement.

Le Vidovdan invite le peuple serbe à maintenir l'ordre et à respecter les lois.

Belgrade, 13 juin.

Une proclamation du ministre de la guerre à l'armée Serbe, fait savoir que la volonté du prince défunt était que son neveu Milan Obrenovich devint son successeur. Le ministre invite l'armée à exécuter la volonté du prince. L'armée a accueilli cette proclamation favorablement.

Les élections pour la Skupschtina auront lieu le 21 juin.

La Skupschtina se réunira le 2 juillet.

Une dépêche de Belgrade, 13 juin, que nous recevons à l'instant, contient ce qui suit :

Le journal officiel du gouvernement et le Vidovdan déclarent que le promoteur de la conjuration qui a eu pour résultat le meurtre du prince Michel, est le prince détrôné Alexandre Kara Georgievitch.

Ils ajoutent : « La tête d'un meurtrier ne portera pas la couronne de Serbie. Le prince Michel III est mort : Vive le prince Milan III ! »

Belgrade, 13 juin.

La municipalité de Belgrade a proclamé à l'unanimité le neveu du prince Michel, le jeune Milan Obrenovich, héritier présomptif du trône de Serbie.

Les dispositions générales dans tout le pays sont en faveur de ce jeune prince.

Le résultat actuel de l'enquête sur le meurtre du prince Michel constate qu'il y avait une conspiration en faveur de Kara Georgievitch.

Voici les noms des meurtriers arrêtés : Radovanovich de Schabatz, Rogich et Athanase Kovich de Poscharevaz.

Les autorités de Schabatz se trouvaient presque dans l'impossibilité de protéger Radovanovich contre la fureur du peuple.

Bukarest, 13 juin, 1 h. soir.

Le sénat a émis par 33 voix contre 8, un vote de méfiance contre le ministère à qui ont reproché d'avoir, sans l'adhésion du sénat, accordé à la Russie une indemnité de 2 millions pour le matériel des forteresses d'Ismail et Kilia qui ont été détruites. Quatorze membres se sont abstenus de prendre part à ce vote.

La majorité de la chambre des députés a l'intention d'émettre aujourd'hui un vote de confiance en faveur du gouvernement et un vote de méfiance contre le sénat.

Bukarest, 13 juin, 1 h. 30 soir.

Le ministère a donné sa démission. Le prince l'a acceptée et a chargé M. Plagino Castafora de former un nouveau cabinet.

Belgrade, 15 juin.

De nouvelles arrestations ont été opérées.

De toutes les parties du pays arrivent des adresses d'adhésion à l'élection de Milan.

L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a fait transmettre, à Belgrade, l'expression de ses sentiments de sympathie.

Les funérailles du prince ont eu lieu dans le plus grand ordre. Le corps a été déposé dans le caveau de la famille Obrenovich, à la cathédrale.

Le prince Julie et tous les représentants des

accoutumés.

On se lasse bien moins d'aimer quand on a aimé toujours que lorsqu'on n'a jamais aimé.

Il y avait donc un désaccord latent entre Marcelle et Gaston. Si on avait pu interroger leurs âmes comme des instruments, elles n'auraient pas rendu des sons d'une égale tonalité. Marcelle n'en avait pas encore le sentiment.

Des prétextes cependant, inventés par M. de Vandelle, commençaient à surgir çà et là dans l'intimité de leurs relations, comme on voit des rides paraître à la surface d'une eau dont le sillage d'un poisson a troublé la paix. Ils en diminuaient la fréquence. Ils avaient bien encore une ombre de vérité, et madame de Chervette, qui s'en exagérât l'importance, n'y voyait rien dont elle pût être alarmée. Son cœur pouvait en souffrir; mais elle s'en payait et jugeait du cœur de Gaston par la plénitude du sien, et cela lui suffisait.

Aux prétextes s'ajoutèrent plus tard les occupations. Le mois avait été pluvieux, âpre et malfaisant. L'amour de M. de Vandelle n'en avait pas pu porter les giboules. Quand il filait par aventure sur Versailles, la vue des champs mornes, dont la bise secouait les arbres frissonnants, et le spectacle des ondées qui battaient les chemin détrempés faisaient pénétrer la froidure dans ses veines. Il songeait malgré lui aux salles bien chaudes du club, aux bavardages qui suivent les dîners, à ces mille riens qui composent le train de tous les jours et il leur envoyait un soupir. Quelquefois on donnait une première représentation au Palais-Royal ou au Vaudeville; tous ses amis devaient y être, leurs amis aussi. Il avait été friand de ces régals, autrefois. Le goût lui en revenait. A ces moments-là, le doux visage de Marcelle s'obscurcissait dans son souvenir et il en voyait mal les contours. Trouverait-il seulement une voiture à la gare pour le mener aux environs de Buc ? Dans quel état arriverait-il à la petite

puissances étrangères assistaient aux funérailles. On assure que le soin de terminer l'éducation du jeune prince Milan serait confié à la princesse Julie. On ajoute que cette princesse prendrait part à la régence jusqu'à la majorité du prince.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le Bulletin du *Moniteur* : « D'après les nouvelles télégraphiques de Constantinople, la Porte considère la composition de l'administration provisoire, établie en Serbie, comme offrant les garanties voulues pour le maintien du bon ordre et pour la constitution régulière du nouveau pouvoir. En effet, grâce aux mesures prises à Belgrade, la tranquillité n'a pas été troublée jusqu'ici, et il y a tout lieu d'espérer que le déplorable attentat qui a jeté le deuil dans la principauté de Serbie, ne viendra pas compromettre les bons résultats obtenus par les efforts du prince Michel. »

PATRIE.

La *Patrie* termine ainsi, une notice sur le prince de Serbie :

« Michel III, avait épousé le 1^{er} août 1853, écrit M. Louis Outrebou, un fille du comte François Huniady, chambellan de l'Empereur d'Autriche, et ses ennemis blâmaient cette union, à laquelle ils reprochaient d'une part, l'origine hongroise ; d'autre part, la stérilité. » Quoiqu'il en soit, après huit ans de règne, le prince Michel, frappé par des assassins encore inconnus pour nous, laisse la Serbie florissante, dans un état de prospérité qu'elle n'a jamais connu depuis des siècles, sillonnée de routes, respectée à l'extérieur, en bonne harmonie avec la Turquie, sa suzeraine ; son nom pourra être inscrit à côté de celui des fondateurs de l'indépendance. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le *Journal des Débats*, à défaut de plus amples détails, estime que, selon toute probabilité, l'assassinat du prince de Serbie a été inspiré par des motifs politiques :

« On sait, en effet, ajoute cette feuille, que le prince Michel se montrait peu favorable aux idées que la propagande panslaviste s'efforçait de faire triompher en Serbie. »

FRANCE.

La *France* fait observer que, jusqu'à présent, le principe même de la loi sur les chemins vicinaux n'a rencontré, au Corps législatif, que des adhésions « et cela devait être poursuivi M. A. de Lavalette, car jamais œuvre d'utilité publique plus évidente n'a été soumise à l'examen des chambres. Les critiques n'ont porté que sur les mesures proposées pour atteindre le but. La création d'une caisse spéciale a été surtout combattue. On se demande, en effet, si l'émission des obligations trentennaires que fera la caisse des chemins vicinaux ne se ferait pas à de bien meilleures conditions si elle était opérée directement par le gouvernement. Mais à l'inconvénient d'accroître la dette publique, se joindraient peut être certaines difficultés résultant des rapports directs de l'Etat avec les communes. »

« Ce n'est pas une bonne condition pour le Trésor public que d'être prêteur vis-à-vis de lui, les remboursements s'effectueraient avec moins de régularité qu'envers une institution

porte ? Est-ce qu'il n'y avait pas des fondières à traverser, avant d'y toucher ?

Bien certainement un jour il rencontrerait face à face M. de Chervette en personne. Ce jour-là, il n'aurait que ce qu'il méritait.

Un soir, il mit en avant un gros mensonge. Il n'avait pas vu Marcelle depuis près de trois semaines. Elle s'en plaignait doucement. Il n'y avait qu'un point lumineux dans sa vie ; s'il s'éteignait, ce serait la nuit.

— Ah ! dit Gaston, je me suis laissé mettre dans le conseil d'administration d'un chemin de fer nouveau... J'ai cru devoir m'en occuper... On dit qu'il doit en résulter de grands avantages pour ceux qui auront aidé ce chemin à faire son entrée dans le monde ; mais s'il doit me séparer de vous, j'y renonce.

Il y a des circonstances, et tous les philosophes comme tous les diplomates le savent, où les témoignages de l'abnégation sont des calculs habiles.

A la proposition de Gaston, Marcelle eut un élan sincère.

— Non, répliqua-t-elle vivement.

— Cependant, que faire ! dit M. de Vandelle qui s'attendait à cette réponse.

— Une chose bien simple. Je retournerai au Préau.

— Au Préau !

— Oui ; vous garderez vos occupations et je vous verrai comme autrefois.

Le premier mouvement de Gaston fut mauvais, contrairement à la réputation qu'on a faite à ses pères ; il regretta d'avoir inventé ce conseil d'administration qui faisait naître de si beaux dévouements, puis il eut honte de ses pensées vaines, et embrassa avec un reste de chaleur les mains de Marcelle. Les âmes les plus fatiguées ont de ces retours et de ces remords.

Ces retours même avaient quelquefois de grandes

spéciale qu'il patronne sans doute, mais dont il n'est pas solidaire, et qui, ayant elle-même des engagements à tenir, peut se montrer plus sévère à l'égard de ses débiteurs. »

JOURNAL DES DÉBATS.

En ce qui concerne la discussion sur les chemins vicinaux, le *Journal des Débats*, croit devoir se borner à une seule observation :

« Si les calculs présentés par M. Vuitry, afin de faire rejeter l'amendement de M. Bechmont, sont exacts, nous ne pouvons, disent les *Débats*, que nous associer aux observations du ministre président le Conseil d'Etat. Notre situation financière est-elle réellement de nature à éveiller la sollicitude du public et du gouvernement ? Il ne faut pas alors demander qu'une annuité de 10 millions soit transformée en une annuité de 17 millions. Pour nous, qui pensons ajoute M. P. David, que notre situation financière est extrêmement chargée, nous trouvons que le rôle de l'opposition libérale doit être de demander des économies même sur les dépenses les plus utiles. Se contenter de faire des économies sur le superflu seulement, c'est le moyen de n'en pas faire du tout. »

MONDE.

Le *Monde* s'exprime ainsi, sous la signature de M. Armand Ravelet :

« Le pays achèterait bien, même au prix d'un demi-milliard, un réseau complet de vicinalité, mais qu'on lui dise exactement ce qu'il aura à débours, ce qu'il recevra en échange, et les sacrifices qui resteront à faire après ceux qu'on lui demande aujourd'hui, un contrat n'est loyal qu'à ce prix. »

SIÈCLE.

Le *Siècle* fait observer qu'il faut songer à l'agriculture, à cette agriculture qui est la mère nourricière de la patrie, qui lui fournit non seulement du pain, mais des soldats : « C'est bien le moins que l'on vienne à son secours pour lui donner des chemins, poursuit M. L. Plée, pour lui épargner des duies et coûteuses fatigues. Seulement, ici, pas de privilèges, pas de faveurs ! l'agriculture française est partout également méritante. Il faut donc prendre des mesures pour que les légitimes subventions qu'on lui accorde, pour que les prêts de la caisse des communes ne deviennent pas un instrument de faveur. »

ETENDARD.

L'*Etendard* s'exprime ainsi sous la signature de M. Alexandre Gresse :

« Fidèle à sa mission, poursuivant, sans que rien puisse l'en détourner, les réformes destinées à mettre nos lois en harmonie avec nos institutions, le gouvernement de l'Empereur propose au Corps législatif l'abrogation de l'article 1781 du Code Napoléon. Désormais les contestations entre les maîtres et les ouvriers ou domestiques pour la qualité des gages, pour le paiement des salaires de l'année échue et pour les à-comptes donnés sur l'année courante seront soumises à la loi commune. La parole assermentée du patron ou du maître ne s'imposera plus à la justice comme une présomption légale de vérité. »

« Nous n'insisterons pas sur la légitimité de cette abrogation ; l'élévation constante du niveau de l'intelligence et de l'instruction parmi les travailleurs suffirait à elle seule pour la justifier, et il est bien entendu que nous ne ferons

vivacités qui trompaient Marcelle et l'aidaient à se faire illusion. Gaston aimait encore assurément, et la jeunesse la grâce abandonnée, le charme pénétrant de Madame de Chervette, son élan sincère, sa confiance loyale donnaient à cet amour des réveils qui en prolongaient l'agonie. Il n'était plus question de chemin de fer pendant ces heures de plus en plus rares qui rappelaient l'aurore écaillée de leurs relations. Mais bientôt la fatigue revenait, et avec la fatigue la satiété.

XVII.

Sur ces entrefaites, un des habitués du cercle où Gaston passait une bonne moitié de ses journées entra chez lui un matin. M. de Crémil ne comptait pas dans les relations intimes de M. de Vandelle, cependant il le connaissait beaucoup et pouvait, au besoin, lui parler avec une certaine familiarité. Sans emploi, sans fonctions nettement déterminées, sans fortune bien assise au soleil, mais ayant des alliances et de longues habitudes dans le monde de Paris, M. de Crémil était de ces hommes dont on dit partout : — « Ah oui, M. X... je le connais... il va beaucoup chez M. de J... C'est l'ami du prince de L... un galant homme, ma foi !... » Il traversait tous les salons et saluait de la main la plupart des personnes qui font leurs galeries du boulevard des Italiens. A son entrée chez M. de Vandelle, Gaston fumait, les pieds dans des pantoufles, le nez dans un livre. La pluie battait les vitres, une de ces pluies aiguës et violentes du mois de mars qui semblent dire aux passants morfondus : Nous venons de loin, le vent nous chasse, nous tomberons toujours ! Le jeune feuillage des marronniers secoué par la bourrasque grelottait en l'air. Gaston pensait à beaucoup

à personne l'injure de découvrir ici une question de probité à sauvegarder.

« Il n'y a qu'une question d'égalité. Deux citoyens français, deux électeurs, ne peuvent, devant les lois de leur pays, dans aucun cas, se trouver en présence avec des droits inégaux. »

FRANCE.

Le journal *La France*, se fondant sur les dispositions connues des puissances, espère qu'aucune complication internationale ne résultera des événements qui viennent d'ébranler si douloureusement l'opinion publique à Belgrade.

« Le moyen le plus simple et le plus honorable de résoudre les questions qui s'y rattachent ne serait-il pas, écrit M. J. Cohen, de consacrer en Serbie les principes du droit public moderne et de consulter les vœux des populations ? Il serait digne des sentiments élevés qui dirigent le gouvernement ottoman, et de la politique libérale des grandes puissances, de faire une nouvelle application de ce principe fondamental ; sauf à ratifier ensuite, dans les termes du traité de Paris, les libres résolutions du peuple Serbe. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

On mande de Fontainebleau que l'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial font de fréquentes excursions en forêt, et se trouvent à merveille, comme santé, de cette première vllégiature. Il y aura, la semaine prochaine et celle d'après, plusieurs séries d'invitations, suivant ce qui s'est pratiqué lors de la dernière résidence de la cour à Fontainebleau.

— La Fête-Dieu a été célébrée avec la solennité d'usage, dans les diverses églises de Paris, au milieu d'un grand concours de fidèles. A la Madelaine, la procession s'est faite autour de la colonnade, et la bénédiction a été donnée du magnifique reposoir dressé en face de la rue.

— Il vient d'être essayé au camp de Châlons, un télégraphe militaire fort ingénieux et très utile. Au moyen d'appareils et de fils électriques portatifs, les chefs de corps sont mis en communication avec le général commandant en chef, qui leur transmet ses ordres, non seulement lorsque l'armée est au repos ou en marche, mais encore lorsqu'elle est engagée contre l'ennemi et qu'elle exécute les marches et contre-marches les plus compliquées.

— Le troisième volume des *Méditations chrétiennes* de M. Guizot vient de paraître. Ce livre comprend six méditations, dont voici les titres :

Le Christianisme et la liberté. — Le Christianisme et la morale. — Le Christianisme et la science. — L'ignorance chrétienne. — La foi chrétienne. — La vie chrétienne.

— On écrit de Milan le 13 juin :

« La récolte est excellente dans toute l'Italie. Les blés sont admirables, les oliviers et les vignes promettent beaucoup. Les vers à soie ont parfaitement réussi. Les vastes plaines de la Pouille et de la Basilicate sont couvertes de moissons plus belles qu'on ne les avait vues depuis soixante ans. »

— On écrit de Rome qu'à l'une des dernières séances de l'académie catholique, le pro-

de choses qui ne tournaient pas son esprit vers la gaieté. Marcelle tenait la moindre place dans ses réveries. Il accueillit donc M. de Crémil avec cet air de bonne humeur qu'on a quand un visage aimable vous rend visite dans un de ces moments où l'on souhaite d'être dérangé.

— Vous déjeunez avec moi ? dit Gaston.

M. de Crémil jeta un regard du côté de la fenêtre dont les vitres ruisselaient, et que les brusques assauts de la rafale semblaient vouloir ouvrir.

— Il est clair, répliqua-t-il, qu'on ne s'expose pas deux fois en une matinée à la mauvaise humeur du temps. Je reste donc, et reste avec d'autant plus de plaisir que ce n'est pas le hasard seul qui m'amène chez vous.

— Ah !

— Mon cher monsieur de Vandelle, vous savez qu'on m'a fait la réputation d'un parfait égoïste ; on ne s'est point trompé... Égoïste je suis, égoïste je mourrai. Je ne me suis donc pas dérangé du coin du feu pour le seul plaisir de causer avec une personne que j'avais la certitude de rencontrer au club aujourd'hui ; sans courir le risque d'attraper un rhume ; non, si j'ai sonné à votre porte, c'est que j'avais un service à me rendre.

— Vous assaisonnez votre égoïsme de franchise, à ce que je vois.

— C'est pour lui épargner les ennuis du ménage et des circonlocutions ; mais que c'est égoïsme ne vous fasse point peur ; il a l'humeur accommodante, et tout en pensant à moi, à l'occasion il pense aux autres.

— Dois-je croire que l'une de ces occasions est née aujourd'hui ?

— Oui, et vous l'allez voir tout à l'heure. Mais, d'abord, attaquons le déjeuner... Cette froidure m'a mis en appétit, et j'ai remarqué que l'on aborde avec plus d'aisances certaines questions lorsqu'une bouteille de vieux vin de Château-Lafitte, réchauffe la

fesseur Melchior Galeotti a lu une thèse dans laquelle il a soutenu que le matérialisme est destructif de l'ordre moral ; il a beaucoup parlé du positivisme actuel, faisant ressortir combien est absurde la théorie de ceux qui veulent que la matière soit la cause efficace et finale de tous les êtres et combien de perturbations elle engendre dans l'ordre moral. Plusieurs cardinaux assistaient à cette réunion.

— On dit que le concile œcuménique sera tenu à Rome, le 8 décembre 1869. La bulle de convocation contiendrait une prière aux évêques grecs et anglicans de renoncer au schisme.

— On mande de Rome que le mariage du duc de Parme, qui vient d'arriver à Rome incognito, avec la princesse Marie des Grâces Pie, sœur du roi de Naples et filleule de Pie IX, sera célébré prochainement à Rome par le Pape en personne. Le bruit court que le duc de Parme a invité le comte de Chambord à cette cérémonie.

— M. Dubuisson, imprimeur, qui avait été condamné à 800 fr. d'amende par suite de procès de presse, a appelé de ces diverses condamnations. Sur sa demande, la cour a retranché la prison et porté le chiffre des amendes de 800 fr. à 1,500 fr.

Pour extrait : A. Layton.

Tribunaux

Cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

On serait disposé à croire que le crime, comme tous les fléaux, est épidémique de sa nature. Comment expliquer autrement que par la contagion ce double empoisonnement qui a rendu veuves, presque à la même époque, les femmes Fraysse et Ratier ?

Ces deux femmes habitaient la même commune ; mais ce qui les rapprochait bien plus que le voisinage, c'était la conformité de leurs instincts, c'étaient les mêmes haines, le même désir de recouvrer la liberté par le veuvage, afin de se livrer sans frein à tous les déportements. De plus, l'une d'elles avait noué des relations adultères avec le mari de l'autre, de sorte qu'à un jour donné, Jean Cavalie, dit le *Renard*, rendit à sa sœur et à sa maîtresse le même service, il leur procura à l'une et à l'autre de l'antimoine ; toutes deux s'en servirent avec le même succès, et c'est ainsi qu'elles devinrent veuves presque en même temps.

La femme Fraysse commença ; son succès ayant été complet, la femme Ratier ne crut mieux faire que de suivre son exemple ; c'est ce qui les réunit sur le même banc devant la cour d'assises de Tarn-et-Garonne. Jean Cavalie est à côté d'elles, comme l'instigateur, ou tout au moins le complice du double empoisonnement.

Ces femmes avaient essayé d'abord de pratiquer l'empoisonnement par le phosphore ; mais l'acreté de cette substance avertit la victime souvent à temps pour la sauver. Ce fut alors que les empoisonneuses se procurèrent du sel d'antimoine ou émétique, employé très souvent par les vétérinaires.

Les deux accusées ne semblent pas, au premier abord, avoir dû trouver dans les mêmes passions un point de rapprochement. La femme Ratier est encore jeune ; elle annonce bien, par le feu de son regard, par son teint emporpuré, toutes ces ardeurs diaboliques que lui impute l'acte d'accusation. C'est une terrible virago à la chevelure luxuriante. L'autre, au contraire, est une vieille femme édentée, usée, ridée ; elle n'en avait pas moins choisi pour amant un jeune homme de vingt ans, qui, à son tour, figure parmi les accusés.

Tous nient le crime, mais ils ont contre eux une foule de témoins qui révèlent les scandales de ce double ménage. Les deux témoins les plus terribles sont les enfants de ces deux femmes. — car elles étaient mères, — qui, l'un et l'autre, et malgré leur jeune âge, ont deviné à quel genre de mort avait succombé leur père. Ces deux témoignages ont été recueillis au milieu de l'attendrissement général.

Les médecins et les chimistes qui ont procédé à l'autopsie et à l'analyse des substances ont découvert

conversation.

Gaston sonna.

— Deux couverts, dit Gaston, et le déjeuner sur la table, qu'on nous laisse seuls... Ah ! je n'y suis pour personne.

Un pâté de Chartres vivement ébréché, et la bouteille du grand cru aux trois quarts vide, M. de Crémil se pencha vers son hôte, et d'un air souriant :

— Que pensez-vous de votre situation ? dit-il.

— Mais, répondit Gaston, elle ne me paraît point mauvaise.

— A la surface, oui ; mais au fond ?

M. de Crémil remplit son verre, et, tendant la main à M. de Vandelle par-dessus la nappe :

— Vous plaît-il d'abord que nous causions sans ambages et sans réticences ? reprit-il ; d'une part il faut une grande sincérité, de l'autre une grande bonhomie, deux vertus rares ! Donnons-en l'exemple ; et pour vous y aider, je commence.

Il vida son verre à petits coups en homme expert en toutes sortes de gourmandises, et le posant, d'une voix gaie :

— J'ai passé par là... je m'y connais... Il y a un grand nombre de situations bonnes qui sont mauvaises. On s'en aperçoit dès qu'on y regarde d'un peu près. Procédons par ordre. Vous avez de trente-quatre à trente-six ans à peu près ?

— A peu près ; un ou deux de plus.

— C'est un bon âge pour regarder en avant... Vous ne m'en voudrez pas si dans les commencements notre entretien à la physionomie d'un interrogatoire ?

— Non... L'accusé peut toujours ne pas répondre. — Il aurait tort ; le ministère public est plein d'intelligence.

— Continuez donc.

— Vous avez largement usé de votre fortune, si bien que vous l'avez entamée.

(La suite au prochain numéro.)

un décomposé d'antimoine dont étaient saturées les entrailles des victimes.
Reconnues coupables, les deux femmes ont été condamnées aux travaux forcés à perpétuité. Jean Cavalé a été condamné à vingt ans de la même peine.
Le Temps.

Bulletin Vinicole

Correspondances des Départements.

Montcuq (Lot), 11 juin. — De mémoire d'homme, la vigne n'a eu un si bel aspect : la floraison s'accomplit dans les meilleures conditions possibles, et l'adondante pluie du 1^{er} et du 2^e de ce mois favorise souverainement la vigueur et le luxe de la végétation.

On épampré ; on fait le dernier labour.
Auxerre (Yonne), 11 juin. — La fleur n'a pas belle apparence ; la vigne est en avance d'un mois ; les vins ont de la peine à se maintenir aux prix de cet hiver.

Bonnie-Saint-Pierre (île d'Oléron), 11 juin. Les vignes blanches marchent bien et ont généralement passé fleur. Le temps est aussi favorable aux vignes rouges qui sont en pleine floraison. Les achats sont calmes, cela s'explique.

Châteauneuf-Calcernire (Vaucluse), 11 juin. — Les raisins ont passé fleur ; le temps les a favorisés, à part les vignes malades. Ce qui reste est assez beau.

On est occupé à donner la dernière culture. Le temps est assez sec.

Il ne s'est pas fait d'affaires depuis un mois ; le prix est toujours le même.

Montpellier (Hérault) 11 juin. — L'état de la vigne s'est légèrement amélioré cette semaine ; sous l'influence d'un vent du nord très-sec qui n'a que le tort, s'il dure, de ramener la sécheresse dont nous nous plaignons depuis longtemps, la phase critique de la floraison est à la veille d'être accomplie. Nous n'avons généralement pas entendu de plaintes de coulure, et le raisin, dans les terres épargnées par le froid de l'hiver, présente un aspect satisfaisant.

Pézenas (Hérault), 11 juin. — La vigne a presque fleuri dans notre région ; l'aramon a un peu coulé, tandis que les autres cépages sont beaux et bien réussis. Les raisins sont très-nombreux et très-longs ; ce qui promet beaucoup. D'après nos renseignements, bien pris, la récolte sera très bonne pour certains propriétaires et passables pour d'autres. Les meilleures terres, c'est-à-dire nos plaines, ne sont pas belles, tandis que nos souberges (coteaux) sont magnifiques cependant nous avons certains quartiers où il y a beaucoup de ceps morts ; certains propriétaires évaluent à un dixième la mortalité, surtout dans les bonnes terres ; nous croyons que ce sont les gros froids du mois de novembre qui ont fait le mal.

Les vins sont très-rare chez le vigneron ; le peu qui reste ne peut pas s'acheter, car on demande trop cher ; le peu d'affaires qui se fait en ce moment ne se compose que de reventes.

Pont-de-Bordes (Lot-et-Garonne), 11 juin. — La vigne est en pleine floraison. Jusqu'ici, tout s'est passé dans de bonnes conditions.

La nullité des affaires a fait encore baisser les prix, mais d'une manière peu sensible ; les vendeurs manquent tellement, qu'il serait difficile d'acheter en un marché 10 ou 15 pièces.

Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire), 11 juin. — Nos vignes sont plus qu'en fleur ; on peut dire qu'elle est presque passée. Le temps a été très-convenable ; la terre était fraîche avec de fortes chaleurs. Depuis deux jours nous avons une petite pluie avec des fraîcheurs. Si ce temps durait, la dernière fleur ne réussirait pas aussi bien que la première. En somme, nous avons de jolies vignes, mais nous en avons aussi beaucoup qui, malgré l'échaudage, sont rongées par la pyrale. Celles qui n'ont pas été échaudées sont littéralement mangées. Vente de vin nulle.
(Moniteur Vinicole.)

CALENDRIER DU LOT.

DA	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
18	Jeudi.	ss Marc et M.	St-Caprais.
19	Vendr.	se Julienne.	Duravel.
20	Samed	s Silvere, pape Salviac.	

P. L. le 5, à 7 h. 4 du matin.
 E. D. Q. le 13, à 10 h. 23 du matin.
 N. L. le 20, à 2 h. 54 du soir.
 P. Q. le 27, à 6 h. 0 du matin.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, du 10 juin 1868, M. Bozoul (François), conseiller municipal, a été nommé adjoint au maire de la commune de Lherm, en remplacement de M. Calméjane, décédé.

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAI (GARD).

Examens d'admission en 1868.

Le Préfet du Lot fait savoir au public que les examens des candidats à l'École des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais (Gard), auront lieu dans tout le département du Lot du 16 au 25 août prochain. Les candidats nés ou domiciliés dans les arrondissements de Figeac et de Gourdon, devront, avant le 20 juillet prochain, adresser leur demande au Sous-Préfet de leur arrondissement. Les candidats de l'arrondissement de Cahors, adresseront leur demande au Préfet. — On obtiendra tous les renseignements désirables sur les conditions d'admission à cette École, à la Préfecture et aux Sous-Préfectures.

Bourse dans les Lycées.

CONCOURS DE JUILLET 1868.

La Commission, chargée d'examiner les candidats aux bourses dans les lycées, doit se réunir du 1^{er} au 15 juillet prochain, au chef-lieu du département.

En conséquence, les familles qui désireront faire concourir leurs enfants pour l'obtention de ces bourses, devront faire inscrire leurs demandes du 15 au 30 juin, au plus tard, au secrétariat de la préfecture, et l'accompagner :

- 1^o De l'acte de naissance de l'enfant ;
- 2^o D'un certificat de bonne conduite, délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

En outre, pour être admis au concours, les candidats doivent avoir neuf ans accomplis et n'avoir pas plus de dix-sept ans.

La Procession de la Fête-Dieu à Cahors.

Sous les titres à peu près semblables de *Procession de la Fête-Dieu à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, etc.*, nos confrères de la presse de province insèrent tous les ans, dans leurs colonnes, de pompeuses descriptions de fêtes encore plus pompeuses. Notre narration sera plus modeste, nous resterons dans les limites de l'exacte vérité, nous n'entrerons pas dans le vaste champ de l'emphase et de l'exagération.

Mais sans sortir des bornes que nous sommes tracées, il nous est permis de dire que la Fête-Dieu a été célébrée, cette année, parmi nous, avec un éclat inaccoutumé. Les reposoirs étaient plus nombreux et plus beaux, la décoration des maisons plus variée, le concours des fidèles plus pressé, l'ordre de la marche enfin mieux réglé, grâce à un système de signaux ingénieusement imaginés et habilement combinés. Aussi, la procession, favorisée par un temps choisi comme à souhait, présentait-elle un coup d'oeil superbe lorsque, après avoir tourné l'église St-Barthélemy, elle a pu se déployer sur presque toute la largeur et la longueur de nos Fossés, plus dignes du nom de boulevards que beaucoup de rues ainsi appelées ailleurs, et que l'on a pu embrasser d'un regard les longues files de petits enfants, de gracieuses jeunes filles, d'hommes et de jeunes gens, et au milieu des rangs, les croix étincelantes, les riches bannières et les nombreux oriflammes agités par le vent ; et puis, tout à l'extrémité, tout au fond de ce tableau vivant, sous le dais qui précédait une musique militaire (1), et qu'entouraient, comme une garde d'honneur, les soldats de la garnison et la compagnie des sapeurs-pompiers, le T.-S. Sacrement, majestueusement porté par Mgr l'Evêque et suivi par M. le maire, MM. les membres du tribunal, MM. les conseillers de préfecture et plusieurs autres fonctionnaires en uniforme (2).

Nous ne pouvons tout décrire et tout signaler. Cependant nous mentionnerons encore le reposoir élevé par les dames de notre ville. Sur la demande de M^{me} la marquise de Renèveille, M. le président du tribunal leur avait accordé un emplacement qu'on aurait pu croire fait tout exprès dans ce but : les degrés du large escalier et le péristyle de la façade du nouveau palais de justice. Ceux de nos lecteurs qui connaissent Cahors, n'auront pas de peine à se représenter combien il était facile de faire là un magnifique reposoir.

A côté de celui-là, nous aimons à citer, parce qu'on ne l'a pas moins admiré, celui qu'avaient fait nos militaires devant le portail de leur caserne. Grâce à l'intelligente direction du lieutenant d'armement M. Chapoy, ils avaient réalisé, rien qu'avec des armes, de véritables merveilles. Une belle croix surmontait l'autel ; en la regardant de près, on voyait qu'elle était composée avec des pistolets, artistement disposés et reliés

(1) Les tambours et les clairons du régiment et la musique des élèves des Petits-Carmes, que nous croyons devoir féliciter de plusieurs morceaux.
(2) M. le Préfet avait espéré et avait dit qu'il assisterait à la cérémonie. Retenu par le mauvais état de sa santé, il était représenté par son Conseil et tous les chefs de corps et les fonctionnaires qu'il avait invités lui-même et, nous aimons à l'ajouter, par M^{me} Limayrac, qui avait tenu à donner, en suivant toute la procession, un noble exemple de piété et de religion.

ensemble. Des sabres, des épées, des pointes de lances formaient, au dessous de la croix, un disque étincelant, un vrai soleil artificiel. Deux grands candélabres, supportant près de trente flambeaux, étaient faits avec plusieurs fusils du nouveau modèle servant de base à deux disques garnies d'anciennes baïonnettes, garnies elles-mêmes de bougies insérées dans leurs anneaux. Une pompe à incendie, cachée dans la cour intérieure, produisait et alimentait deux puissants jets d'eau, et quatre colonnes s'élevaient, toutes revêtues de sabres, de fusils et de baïonnettes. C'était vraiment le cas de rappeler une expression devenue fameuse depuis le combat de Mentana, et de redire dans un sens pacifique et religieux que *nos Chassepot avaient fait merveille.*

Il est temps de conclure notre récit. Les détails que nous venons de donner ont fait sans doute juger à ceux qui les ont lus, que nous avions eu raison d'avancer en commençant, que la Fête-Dieu à Cahors, avait été cette année une belle et imposante solennité. On ne devait pas d'ailleurs attendre moins du zèle et de l'activité de son nouvel organisateur, M. le curé de la cathédrale. Mais, s'il n'y a pas ménagé ses forces et ses exhortations, et s'il a trouvé dans ses trois vicaires d'intelligents coopérateurs, il peut se flatter sans orgueil d'avoir fait un brillant coup d'essai, et d'avoir fait naître pour les années suivantes de grandes espérances.

On a beaucoup remarqué, à la Procession de la Fête-Dieu, l'excellente tenue de l'orphelinat de l'Hospice de Cahors. La mise des jeunes filles et des garçons était presque élégante, si on la compare à celle d'autrefois. Cette heureuse transformation, qui fait honneur à M^{me} la Supérieure Fleuriot, a impressionné agréablement notre population.

Mgr l'Evêque est parti mardi matin, à cinq heures. Il se rend à Pibrac. Mgr l'Archevêque de Toulouse l'a invité à présider les cérémonies du dernier jour d'un second triduum en l'honneur de Ste-Germaine. On se rappelle avec quelle magnificence, et au milieu de quelle immense affluence le premier fut célébré à Toulouse, l'année dernière. C'est dans la paroisse natale de l'illustre Bergère, c'est dans l'Eglise et au milieu des champs et des prairies qui furent l'humble théâtre de sa vie et de ses vertus qu'aura lieu le nouveau triduum, qui sera ainsi, l'anniversaire et le couronnement du premier.

De Toulouse, Mgr se rendra à Bordeaux. Il doit présider la cérémonie de la confirmation de la cathédrale de cette ville. Il sera de retour parmi nous, vers le 26 juin.

Par décision de Mgr, M. l'abbé Vitrac, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire de l'Eglise du Puy, à Figeac.

La reine-mère de Bavière vient de conférer, avec l'agrément du roi Louis II, à M^{me} Gavini, la femme du préfet des Alpes-Maritimes, ancien préfet du Lot, la dignité de Dame d'honneur de l'ordre royal de Thérèse.

Cet auguste témoin de distinction, dit la lettre de la reine, a été accordé en souvenir des marques d'attention que M. le préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Gavini ont données à S. M. le roi Louis I^{er} de Bavière, lors de son dernier séjour à Nice.

Le 13 juin, un ouvrier terrassier du chemin de fer, le nommé Lalo, âgé de 25 ans, est tombé au roc de Peyret. Il s'est fait de fortes contusions il n'a rien de fracturé.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 25 au 30 mai 1868

- Mathématiques élémentaires.*
Mathématiques. — 1 Cayla ; 2 Pémézac.
Philosophie.
Physique. — 1 Cabanès ; 2 Combrouse.
Mathématiques préparatoires.
Physique. — 1 Rodolosse ; 1 Sol.
Rhétorique.
Histoire. — 1 Chouet ; 2 Sabrié.
Seconde.
Histoire naturelle. — 1 Pasquet ; 2 Queyssac.
Troisième.
Travaux graphiques. — 1 Delmé ; 2 Lamoure.
Quatrième.
Arithmétique. — 1 Painchenat ; 2 Tulet.
Cinquième.
Thème latin. — 1 Fouchet ; 2 Boulzaguet.
Sixième.
Exercices grecs. — 1 Roques ; 2 Largeteau.
Septième.
Thème latin. — 4 Canihac ; 2 Taillade.
Huitième.
Thème latin. — 1 Calmels ; 2 Lavoisot.
Enseignement spécial, deuxième année.
Comptabilité. — 1 Calvet ; 2 Sarrus.
Première année.
Comptabilité. — 1 Rozière ; 2 Andrieu.
Classe préparatoire. Première division.
Lecture. — 1 Marron ; 2 Laval.
Deuxième division.
Lecture. — 1 Girardeau ; 2 Castagné.
Troisième division.
Lecture. — 1 Valette ; 2 Goudal.
Le Proviseur, RICHAUD.

Voici, dit la *Liberté*, l'uniforme décidément arrêté pour la garde nationale mobile :

Infanterie. — Tunique bleu foncé croisée, à cinq boutons en cuivre, avec aigle et légende autour, collet et parements garance, passepoil bleu ; patte d'épaules bleues avec passepoil garance ; pantalon gris de fer bleuté avec bandes garance ; képi bleu foncé avec bandeau garance.

Artillerie. — Tunique bleu foncé croisée, à cinq boutons, collet et parements écarlates avec passepoil bleu ; pantalon bleu foncé avec bandes écarlates. Képi bleu foncé avec gance et cordonnnet écarlate.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

Jun.	
14	Astruc (Gabriel), rue du Coin-de-Lastié.
16	Labroue (Rose-Sylvie-Emilie-Jeanne), boulevard Nord.
15	Mercadier (Marie), rue du Coin-de-Lastié.
17	Marmiesse (Jeanne), rue Baudouin.

Mariages.

13	Dardennes (Jean), domestique, et Chambon (Antoinette), domestique.
15	Brunet (Jean), cultivateur, et Henras (Françoise).

Décès.

13	Garrigues (Célestine), 13 mois, faubourg Labarre.
15	Enfant du sexe masculin présenté sans vie des époux Annès et Rogues.
15	Lafitte (Julie-Marcelin), 6 ans, rue Bousquet.
17	Delpon (Jean), cultivateur, 76 ans, à Artis.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 14 Juin 1868.

16 versements dont 5 nouveaux	2,414 »
5 remboursements dont 1 pour solde	1,138 14 »

Pour la chronique locale A. : Layout.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

Variétés

LES DERNIERS JOURS DU ROI THEODORE

Au meeting de la Société royale de Géographie, tenu hier soir, à Burlington-house, le secrétaire, M. Markham, qui avait été envoyé en qualité de géographe avec l'expédition d'Abysinie, et qui est revenu récemment de la prise de Magdala, a donné au nombreux auditoire réuni sous la présidence de sir Roderick Murchison, une description abrégée des diverses parties du pays, et quelques détails intéressants sur les derniers jours du défunt monarque.

Théodore n'entra à Magdala que dix jours avant l'arrivée des forces anglaises. La région de Magdala renferme une longue chaîne de montagnes dominée par un pic de roche blanche, et cette chaîne se rattache à d'autres moins élevées. Le camp de Théodore était sur un plateau. A son arrivée, il envoya des espions, et de tout un jour il n'entra pas à Magdala, se tenant en dehors avec son monde et ses soldats. Il avait l'habitude d'aller considérer avec une magnifique lunette, la grande vallée de Talanta, attendant l'arrivée des Anglais. Il savait par ses espions qu'ils avaient perdu de leur bagage et qu'ils avaient été obligés de coucher douze dans une tente où jusque là ils n'avaient couché que deux. Quoique Théodore fût en pays ennemi et qu'il lui fût difficile d'avoir des informations, il savait que le colonel Phayre arrivait avec un petit nombre d'hommes seulement. Il fit alors braquer ses canons de 50. Le colonel Phayre arriva et avant qu'il eût la moindre idée de rien de semblable, car on n'apercevait même pas Magdala, un coup de canon arriva et le colonel recula. Théodore dit alors qu'il savait bien maintenant ce qu'étaient les anglais. Ce n'était que des femmes ; ils avaient de beaux habits sur le dos, et il dit à ses soldats d'aller les prendre. Ils répondirent : « Oui, nous y allons ! » Ils descendirent en foule sur leurs petits chevaux galla, d'une hardiesse si merveilleuse. Ils virent le bagage et se jetèrent dessus. La garde se forma et fit feu sur eux ; ils tombèrent par vingtaines. Alors ils chargèrent vaillamment l'armée, et furent balayés par les canons d'acier, qui en firent un carnage effroyable. Il y en eut huit cents de tués. Les anglais en ensevelirent 350. Le roi était occupé à regarder et vit la débâcle de son armée. Aussitôt les canons de grande portée s'étaient mis à fonctionner, une fusée siffla entre Théodore et Walolman, avec qui il parlait. « Mon Dieu, dit Théodore, j'aurais voulu qu'elle me traversât la tête,

Car il voyait toute son armée en déroute. Quand la nuit arriva et que ses soldats revinrent, il appela ses grands personnages l'un après l'autre, mais ils étaient tous morts. Il se jeta à terre. A trois heures du matin il envoya chercher M. Rassam; le jour suivant, il envoya le lieutenant Prideaux et d'autres au camp anglais. Il envoya aussi une immense coupe d'hydromel. Prideaux fut couvert d'applaudissements en entrant au camp. Il apportait une lettre de Théodore disant que les anglais avaient détruit son armée et qu'il voulait se réconcilier avec eux. Il demandait qu'on lui envoyât Gobra, l'un de ses généraux. On envoya des hommes le chercher, et il fut trouvé parmi les morts. Le corps fut placé sur une civière et conduit au camp de Théodoros par le lieutenant Prideaux, sans autres conditions que de se rendre. Alors Théodore se retira dans sa tente, appela son secrétaire, écrivit une longue histoire de sa vie, disant que son but avait été de faire des lois, mais que les abyssiniens détestaient les lois. Les anglais aimaient la loi. Ainsi, pourquoi les hairait-il? Il appela alors Prideaux, et l'envoya au camp avec la lettre. Alors le roi dit à tout le monde de s'éloigner de lui sans qu'il s'en aperçut. Il posa trois fois son front contre terre, et dit des prières. Puis il se mit un pistolet dans la bouche. Alors Geddi arriva et le retint. Le roi envoya ensuite chercher sa femme. Or, le roi était horriblement orgueilleux, comme un diable! Elle l'était aussi. (On rit) Ils ne pouvaient vivre ensemble; ils étaient séparés depuis plusieurs années. Cependant il l'envoya chercher, et ils restèrent cette après-midi là plusieurs heures ensemble dans la tente du roi. Ce fut après cela qu'il délivra les prisonniers, et qu'il envoya au camp 1,000 vaches et 500 moutons. On dit que Théodore attendit une réponse tout le Dimanche mais qu'il n'en vint aucune. Le lendemain matin, on vint dire au camp que Théodore s'était enfui. — J'ai peur, dit M. Markham en s'interrompant à cet endroit que tout ceci ne soit point de la géographie.

Sir Roderick Murchison : Je dois dire que mon ami m'a écrit et m'a dit que, malgré toutes ces émotions, il avait fait ce soir là deux observations de latitude. (On applaudit.) M. Markham reprend son récit, en disant qu'après avoir entendu dire que Théodore avait fui, ils étaient montés vers les pertes de Magdala et qu'ils avaient vu un homme sur un cheval qui galopait çà et là d'une manière effrénée. Le soleil était terriblement chaud. M. Markham était resté toute la nuit dans sa tente. On observa un cercle autour du soleil. Le colonel Phayre regarda cela comme un bon présage, Théodore le vit, et lui dit que cela signifiait du sang et qu'il voulait combattre. Rassam-Geddi et d'autres firent un complot pour s'emparer de lui et le livrer aux Anglais, pensant que ce serait le mieux pour lui, mais, ils n'osèrent et demeurèrent avec lui jusqu'à la fin. Théodore fit venir son armée; il pria ceux qui voulaient rester auprès de lui de s'y tenir en armes, et dit aux autres de s'en aller. Toute l'armée s'en alla. Il ne restera auprès de lui que 16 hommes. Alors Théodore envoya chercher son cheval rouge. Il y monta et galopa dans tous les sens d'une manière extravagante. Puis, il se fit apporter une carabine chargée et en tirant le coup il faillit tuer le vieux Shekarg qui, ainsi que d'autres, n'était pas loin de là. Théodore rentra alors à Magdala et fit fermer les portes. Sir Robert Napier arriva et commença à bombarder les murs. Le roi vint s'asseoir entre la première et la seconde porte, et ses amis s'assirent autour de lui. Le colonel Muller, arriva avec des canons Armstrong pour s'emparer de la porte. On disait que d'autres canons de grande portée tiraient sur Magdala. Quand le roi entendit ces nouvelles, il se proterna jusqu'à ce que sa tête touchât la terre. Enfin Rassam-Geddi eut la tête emportée tout près du roi et d'autres furent tués aussi. Alors Théodore dit : « Ils voient que je suis le roi. » Puis il se dépouilla de tous ses beaux habillements, ne

gardant sur lui que sa mince chemise de coton et son caleçon. Alors quelques uns des gens qui étaient auprès de lui se retirèrent : le maître de l'artillerie se retira aussi; le porteur des armes fut tué. Il y avait une vraie foule à la porte, comme à la porte d'un théâtre; mais ils avaient oublié leurs sacs à poudre et leurs haches. Alors ils se mirent à grimper. Quand Théodore les vit venir par dessus la muraille, il courut à la porte voisine et dit à ceux qui l'entouraient : « Allez! sauvez-vous! » Il dit aussi à Addo Gabba : « C'est fini, et plutôt que de tomber entre les mains de ces gens-là, je vais me tuer. » Il se mit un pistolet dans la bouche, le coup lui traversa le palais et le tua. Ces détails ont été donnés par le domestique qui l'accompagnait. Alors arrivèrent les captifs qui avaient été depuis des années confinés dans Magdala et qui sachant qu'il se passait quelque chose de nouveau, renversèrent le vieux discours qui les avait sous sa garde et sortirent en portant leurs chaînes. Ils regardèrent la main du roi et ayant vu qu'il avait un doigt de moins, ils reconnurent que c'était Théodore. Le lendemain, on livra son corps aux prêtres qui l'ensevelirent dans tous ses beaux vêtements d'or et de soie. On le remit ensuite à sa femme qui pria de l'enterrer dans le cloître de l'Eglise et il fut enterré dans l'Eglise même. On a voté cordialement des remerciements à M. Markham. (Daily Telegraph.)

forme la plus facile à saisir, les notions nouvelles développées dans les grandes Encyclopédies; elle se recommande par un choix sévère dans les sujets, qui permet de la mettre aux mains de la jeunesse.

Crédit Foncier de France
Le 22 juin 1868, à deux heures : 19^{me} tirage trimestriel des obligations foncières de 500 fr. 4% (1863). — Un lot de 100,000 fr. — Un lot de 30,000 fr. — Huit lots de 5,000 fr. — Trente lots de 1,000 fr. — Total des lots : 200,000 fr.
Le même jour : 62^{me} tirage trimestriel des obligations foncières 3 et 4% (1853). — Un lot de 100,000 fr. — Un lot de 50,000 fr. — Un lot de 20,000 fr. — Total des lots : 170,000.

LES TROIS OUVRAGES DU DOCTEUR ZOJAN
A l'usage des gens du monde :
1^o *Traité des maladies des voies urinaires de l'homme*, 12^e édition, 1,000 pages, 304 figures anatomiques.
2^o *Traité d'épuisement prématuré*, 4^e édition, 650 pages.
3^o *Traité des maladies des femmes*, 1 volume, 800 pages, 203 figures anatomiques.
Chaque ouvrage, prix : 5 fr.; poste, 6 fr. — L'auteur, docteur JOSAN, 182, rue de Rivoli, et ANIÉRE, éditeur, 4, rue Dupuytren, à Paris.

Annances Judiciaires.
ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.
Les créanciers de la faillite Labrune, coiffeur à St-Céré, sont convoqués au tribunal de Figeac, pour le 9 juillet.
Etude de M^e Bétille, avoué.
Le 24 juin, vente au tribunal de Figeac, des immeubles dépendant de la succession d'Auguste Cépède. Mises à Prix : 1^{er} lot, 3,220 fr.; — 2^e lot, 7, 075 fr.
(Extrait de l'Echo du Quercy, du 13 Juin.)
Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou.

ORFÈVRE CHRISTOFLE

MANUFACTURE à Paris, rue de Bondy, 55. SUCCURSALE A CAHORS

COUVERTS ALFÉNIDE Représentants dans les principales villes DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Fidèles aux principes qui nous ont toujours guidés : **LIVRER AU MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE LES MEILLEURS PRODUITS.** nous nous efforçons de faire connaître au public les modifications que l'expérience et des perfectionnements récents introduits dans notre fabrication nous ont permis d'apporter à notre tarif de couverts.

Ces améliorations sont :
1^o **Suppression du métal jaune dans la fabrication des couverts ;**
2^o **Emploi exclusif du métal blanc, DIT ALFÉNIDE, pour cette fabrication ;**
3^o **Augmentation de la charge d'argent ;**
4^o **Abaissement du prix des couverts.**

Notre représentant est : à Cahors, M.M. Mandelli frères.

ALFÉ NIDE

2 fr. 40 par an. **L'ÉPARGNE** 52 Nos par an.

BUREAUX 7, place de la Bourse, 7. PARIS.

Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publie, chaque dimanche, une Revue de Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-postes ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontbouillant, chevalier de la Légion d'honneur, D^r-gérant du journal, 7, place de la Bourse, Paris.

Futaillies Vides
M. Eugène Pierson, commissionnaire en vins, offre ses services pour l'achat de futaillies de toute provenance; en prévision de la hausse certaine; lui écrire de suite, à Paris, 2, rue Monge.

A VENDRE
Deux petits Batelets et un petit Passe-Cheval.
S'adresser à M. Miquel, limonadier ancien Café de la Marine, au Pont-Neuf.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE
Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.
Départ de Cahors : 11 h. du soir.
Départ d'Assier : 4 h. après-midi;
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

VOITURE PUBLIQUE DE LABASTIDE-MURAT A CAHORS
PASSANT PAR LAMOTHE-CASSEL
Départ de Labastide, à 4 h. du matin.
— de Cahors, à 4 h. du soir.
Bureaux : à Labastide, chez M. Faurie, maître-d'Hôtel.
— à Cahors, chez M. Andral

POSTE AUX CHEVAUX
M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures ont remises à neuf.

A VENDRE L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL
EN ENTIER OU A PARCELLES
S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.
On donnera toutes facilités pour le paiement.
Le propriétaire-gérant : A. LAYTOU.

VINAIGRE DE TOILETTE DE JEAN-VINCENT BULLY
MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.
SEUL VINAIGRE RÉCOMPENSÉ.

Ce Vinaigre doit sa réputation universelle et son incontestable supériorité sur l'eau de Cologne comme sur tous les produits analogues, non-seulement à la distinction et à la suavité de son parfum, mais encore à ses propriétés extrêmement précieuses pour tous les soins d'hygiène.

Le Vinaigre de JEAN-VINCENT BULLY jouit du reste pour tous les usages de la toilette d'une telle faveur qu'elle suffit seule à son plus grand éloge.

L'unique chose qui reste donc à recommander au public, c'est d'éviter les contrefaçons : EN-REFUSANT tout flacon où le nom de JEAN-VINCENT BULLY serait précédé des mots dit de, ou de toute autre formule semblable. EN EXIGEANT l'enseigne Au Temple de Flore. — LE BOUTEILLAGE INTACT. — LA SIGNATURE DE J.-V. BULLY sur le cachet en cire noire. — la contre étiquette fixant au col du flacon le FIL BLANC, ROSE, VERT et NOIR, terminé par LA MÉDAILLE DE GARANTIE. A Paris, 67, rue Montorgueil.

GUERRE! GUERRE!
AU PRÉJUGÉ ET A LA ROUTINE. Nous offrons : 1^o aux malades des preuves sérieuses; 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARENE MEXICAINE du docteur Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 30 potages, 2 fr. 25; de 40, 4 fr., et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste.
CARTE HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 30 tasses pour 1 fr. 50. — COLLEGE WYMAN, importation galvanoplastique russe. — Préparé d'un cramp et de la coqueluche, facilite la digestion et débarrasse le système. — Prix : 2 fr. franco par la poste. S. Barlerin et Co, à Tulle.
rare (Rhône). Paris, 10, galerie Vivienne. — et dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries — Dépôt à Cahors, chez M. Burgalères, fils, négociant.

A VENDRE
Une coupe de gros bois de chêne, pour traverses de chemin de fer. S'adresser à Monsieur de Belmont, au château de Belmont, canton de Labenque.
Ce bois est situé à 25 kilomètres de Cahors. — Exploitation très facile.

Magasin de Voitures
EN TOUT GENRE
Neuves et d'occasion à des prix au dessous de toute concurrence.
S'adresser à M. SÉVAL, Carrossier, hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

CABINET D'AFFAIRES
dirigé par M. PERCHAIN, père, AVOCAT CONSULTANT, ANCIEN MAGISTRAT Rue Feydel, à Cahors.
Arbitrages -- Transactions -- Expertises Contentieuses.

Mémoires et rapports sur toute espèce d'affaires.
Correspondance et renseignements de toute nature.
Comptes et liquidations de successions, faillites et sociétés.
Préparation des procédures en matière civile, commerciale et administrative.
Recouvrement et cession de créance litigieuse, etc., etc., etc.
Le Cabinet est ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

POUDRE ET PASTILLE AMÉRICAINES du docteur PATERSON
de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FEYARD, de Lyon, seul propriétaire. — **Dépôts principaux** : New-York, ph. Fougère; Londres, ph. Wilcox et Cie, Oxford street, 336; Paris, ph. rue Réaumur, 43; — à Cahors, VINEL, pharmacien.

Avis à MM. les Entrepreneurs des Chemins de Fer.
A VENDRE
Bois de Chêne, 1^{re} qualité; Madriers et grosses pièces de charpente équarries à vive arête.
Les Bois sont déposés à Courbenac, près Puy-l'Évêque.
S'adresser pour traiter, à M. Doranjou, Entrepreneur à Rodez, ou à M. Delord, à Puy-l'Évêque.